



FEDERATION SYNDICALISTE FORCE OUVRIERE DE LA COMMUNICATION : POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

**POSTE 06** 63 bd Gorbella – 06100 Nice

☎ 04 92 09 70 40

Fax: 04 92 09 70 41

✉ : [2focomposte06@gmail.com](mailto:2focomposte06@gmail.com)

19 Décembre 2014

# ACCORD CONSEIL BANCAIRE!

## ENFIN SIGNÉ!

**FOCOM se félicite d'avoir enfin signé le nouvel accord conseil bancaire parce que nous avons été à l'origine du premier accord, et qu'ensuite l'essentiel des avancées qu'il contient sont issues de propositions faites par FOCOM. Les mesures financières contenues dans cet accord prendront effet au 02/01/2015. Le rattrapage sur la prime bancaire de 2014 sera versé sur la paye de février.**

Même si nous sommes favorables à la nouvelle répartition. Sur le management, bien sûr qu'un chantier est nécessaire mais sans pour autant diaboliser ou stigmatiser aboutissant à l'augmentation de la prime commerciale bancaire, nous n'oublions pas que cette «augmentation» se fait à **coût quasi zéro** pour l'entreprise. Il ne faut pas que cette nouvelle règle soit un frein et une perte pour les plus ambitieux. FOCOM propose que soit créée **une surprime** pour les surperformers.

➤ Sur l'accompagnement des sorties de métier, rien à dire, c'est bien, ça progresse ! MAIS... FOCOM demande que les sorties de métier soient plus fréquentes et **accompagnées d'une promotion ...**

➤ Sur les parcours pro, FOCOM a fait des propositions pour sortir du marasme ambiant, il faut que les COFI soient sur deux niveaux, 3-1 et 3-2 mais pas sur le seul critère du portefeuille géré! Pour les **COCLI**: il faut une évolution **vers le 3-3**, et pour les **CSP** et **CSI**, une ouverture **vers le groupe A**. Il faut sortir du carcan des classifications liées au portefeuille pour aller vers une réelle reconnaissance des compétences.

➤ Sur le management, bien sûr qu'un chantier est nécessaire mais **sans pour autant diaboliser ou stigmatiser la chaîne managériale** qui est aussi sous **la pression et la contrainte**. Il faut cependant être conscient que certaines dérives engendrent mal-être et démotivation des conseillers.

FOCOM se bat pour l'amélioration des conditions de travail. Il faut **mettre à plat la réelle durée du travail**.

**Ras le bol des semaines à 40 heures et plus parfois !** Toutes les tâches doivent être listées de façon exhaustive et pesées en temps réel pour **déterminer la charge de travail à sa plus juste valeur**.

FOCOM ne lâchera rien sur les temps partiels qui doivent être objectivés au prorata du temps travaillé !

**Stop aux faux temps partiels, payés temps partiels et travaillés à plein temps !**

**Encore un regret ! Trois mois perdus suite au report de signature, autant de retard pour des mesures concrètes améliorant le quotidien des vendeurs.**

**Forts de la confiance que vous nous avez accordée lors des dernières élections, nous porterons haut vos revendications et notre implication ne faiblira pas!**